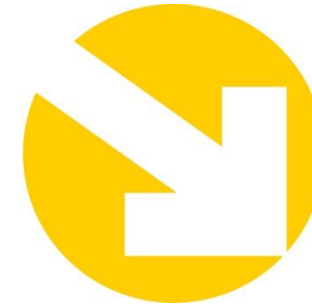


**CHARTRE
ÉTHIQUE
BPIFRANCE**



ÉDITORIAL

DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En tant que groupe public au service du financement et du développement des entreprises, nous, **Bpifrance**, nous devons d'être un acteur irréprochable et exemplaire en matière d'éthique et de conformité. Cet engagement est dicté par notre sens de l'intérêt public, par notre souci de maintenir au plus haut niveau notre image, notre réputation et celles de nos collaborateurs et par notre volonté d'assurer, par l'exemplarité, une culture irréprochable en la matière. Cet engagement est, en outre, essentiel pour maintenir la confiance accordée par l'ensemble de nos partenaires d'affaires.

La présente Charte éthique énonce les grands principes de déontologie qui constituent un référentiel de valeurs fondamentales, de principes directeurs et de règles de bonne conduite pour nous, **Bpifrance**. C'est notamment par leur respect que l'ensemble de nos collaborateurs œuvre pour maintenir au plus haut niveau la réputation de **Bpifrance** et diffuser une culture de conformité et d'éthique dans l'ensemble de notre écosystème.

Nicolas Dufourcq

QUI

01.

**SOMMES
NOUS ?**

Nos activités

Chez **Bpifrance** nous finançons les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Nous les accompagnons dans leurs projets d'innovation et à l'international. Nous assurons ainsi, également, leurs activités export à travers une large gamme de produits.

Conseil, université, mise en réseau... Chez **Bpifrance** nous proposons aux entrepreneurs un appui concret pour soutenir et accélérer leur trajectoire de croissance.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement à chaque étape de leur vie. Avec nos deux actionnaires à parts égales qui sont l'État et la Caisse des Dépôts, nous agissons en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

Nos valeurs

VOLONTÉ

La volonté de se conformer aux meilleurs standards

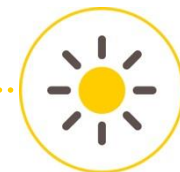
L'engagement d'intégrité et de loyauté de **Bpifrance** est dicté par notre sens de l'intérêt public, notre volonté de maintenir au plus haut niveau notre image, notre réputation et celles de nos parties-prenantes. À ce titre, nos politiques internes veillent à respecter les meilleurs standards de conformité et à diffuser, par l'exemplarité, une culture irrépréhensible en matière d'éthique.



OPTIMISME

Le respect de valeurs exemplaires pour un climat de confiance propice au développement des activités

La corruption, le trafic d'influence, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la fraude fiscale, les abus de marché... sont illicites, déloyaux et contraires à l'éthique. **Bpifrance** a donc fait le choix de l'optimisme en s'engageant dans la lutte contre ces comportements et en faisant de la conformité aux réglementations applicables une priorité.



SIMPLICITÉ

La traduction d'un environnement réglementaire vaste et complexe dans des règles simples et partagées de tous

Depuis les dernières années, l'environnement bancaire et financier n'a eu de cesse d'évoluer, entraînant avec lui la mise en place de réglementations de plus en plus nombreuses et pouvant apparaître complexes bien qu'indispensables. Ainsi, **Bpifrance** œuvre pour traduire les exigences réglementaires en principes clairs, simples et compréhensibles de tous.



PROXIMITÉ

L'engagement d'une équipe Conformité disponible et proche de tous

Bpifrance a mis en place un dispositif de conformité garant du respect de ses obligations dans le cadre de la conduite de ses activités bancaires et financières animé par la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent.

Cette direction joue, auprès des équipes **Bpifrance**, un rôle de conseil et d'accompagnement quotidien sur les problématiques réglementaires. Depuis leur bonne compréhension jusqu'à leur déclinaison opérationnelle, les enjeux d'éthique et de conformité sont largement partagés grâce aux synergies fortes entre les équipes de conformité et les métiers de **Bpifrance**.



Pourquoi une Charte éthique?

Chez **Bpifrance**, nous pensons que l'éthique est un formidable créateur de synergies. Nous avons, à ce titre, choisi de fonder notre modèle sur un socle de valeurs communes qui guident et donnent un sens à nos actions.

En tant qu'employeur, en tant qu'acteur bancaire intervenant sur les marchés financiers, mais aussi en tant que société de gestion de portefeuille et mandataire de l'État, de nombreuses responsabilités nous incombent. Qu'elles soient de nature sociétale, environnementale ou économique, nous tenons à faire de chacune d'entre elles une priorité à part entière dans la conduite de nos activités.

La présente Charte éthique décrit nos engagements à travers des grands principes que chacun de nos collaborateurs s'est engagé à respecter dans le cadre de ses fonctions. Elle est un outil pour prendre des décisions dans le respect des principes éthiques, mais également pour identifier les canaux par lesquels demander conseil ou faire part de préoccupations.

À quis'adresse cette Charte éthique?

Cette Charte éthique est un guide de nos engagements pour quiconque est ou souhaiterait être en relation avec **Bpifrance**, dans le respect des principes énoncés, ces derniers étant applicables pour l'ensemble des entités du Groupe **Bpifrance** ⁽¹⁾, qu'il s'agisse des activités de banque, d'investissement ou de prestataire d'assurance.

Les problématiques liées à l'éthique sont souvent complexes. Il est essentiel d'avoir le courage de les aborder, d'en parler, et surtout de demander conseil auprès des personnes habilitées. L'ensemble de nos collaborateurs et parties-prenantes sera toujours appuyé et encouragé dans cette démarche de transparence.

⁽¹⁾ Il convient de noter que les collaborateurs disposent de documents internes plus précis encadrant les dispositifs d'éthique, de déontologie et de conformité.

Comment appliquer cette Charte éthique?

Parce que le respect de nos engagements éthiques doit être au cœur de nos actions, leurs déclinaisons pratiques doivent être facilement applicables dans le quotidien de nos collaborateurs. Nos engagements sont déclinés sous la forme de principes clés, qui s'incarnent au travers de dispositifs précisant un certain nombre de règles.

Plus largement, dès lors que l'un de nos collaborateurs s'interroge sur la compatibilité d'une action avec les engagements éthiques et de conformité de **Bpifrance**, les réflexions suivantes doivent le guider :

1/ Est-ce légal? OUI NON

2/ Est-ce conforme aux politiques internes de Bpifrance (y compris la présente Charte éthique)? OUI NON

3/ Est-ce conforme aux valeurs et à la culture de Bpifrance? OUI NON

4/ Ai-je identifié tous les impacts et risques de ma décision (sur Bpifrance et l'ensemble de ses parties-prenantes)? OUI NON

5/ Serais-je à l'aise si la situation était rendue publique en interne ou en externe? OUI NON

Si la réponse est « non » à l'une de ces questions ou en cas de doute, il est nécessaire de consulter les interlocuteurs appropriés :

- La hiérarchie directe ou indirecte ;
- La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent.

Si toutefois ces deux canaux n'étaient pas envisageables, il est mis à la disposition de l'ensemble de nos collaborateurs un canal confidentiel de signalement, aussi appelé « droit d'alerte éthique ».



DROIT D'ALERTE

Afin de faciliter les échanges, renforcer la transparence et ainsi assainir les pratiques financières, l'alerte éthique est une voie privilégiée pour dénoncer tout acte contraire à l'éthique, tout manquement à la réglementation ou plus généralement à la probité.

Bpifrance s'engage à protéger le lanceur d'alerte et à respecter son anonymat, si celui-ci en a fait le choix.

La Charte éthique n'a pas vocation à se substituer à l'ensemble du corpus de normes internes. L'ensemble de nos collaborateurs est tenu de se référer aux procédures et notes d'instructions pertinentes dans le cadre de leurs fonctions. La présente Charte répond à une volonté de transparence et donne un contexte à l'ensemble des normes internes en illustrant leurs logiques et finalités sans s'y substituer.

Nous reconnaissons toutefois que la présente Charte éthique n'est pas exhaustive et que son contenu pourra être amené à évoluer. À ce titre, **Bpifrance** se réserve la faculté de la modifier à tout moment, avec ou sans délai de prévenance, ainsi que d'agir de façon proportionnée face aux situations concernées et dans le respect des principes éthiques du Groupe.



**RESPECT
DES LOIS**

02.

**ET RÉGLEMENTATIONS
RELATIVES À LA SÉCURITÉ
FINANCIÈRE**



Parce que lutter contre les activités illégales, criminelles ou terroristes est essentiel, **Bpifrance** s'engage à respecter l'ensemble des lois en vigueur et à diffuser à ses collaborateurs des règles claires afin de faire rayonner une culture de vigilance et de probité.

Lutter contre le blanchiment d'argent, la fraude et la corruption

Le blanchiment d'argent, la fraude et la corruption sont illégaux et contraires à l'éthique. Ainsi, nous exigeons que l'ensemble de nos collaborateurs fasse preuve d'exemplarité en menant l'ensemble des vérifications nécessaires, et ce, qu'elles relèvent de la réglementation applicable ou des règles internes à **Bpifrance**.

Concernant le blanchiment d'argent et la corruption, des dispositifs de lutte et de formation ont été déployés pour l'ensemble des entités du Groupe **Bpifrance**, aussi bien concernant nos clients que nos fournisseurs, nos participations et partenaires d'affaires.

Nous luttons activement contre la fraude, externe comme interne, en mettant en place des dispositifs pour lutter contre toute forme d'atteinte aux actifs de **Bpifrance**, à ceux de nos mandataires et à ceux de nos collaborateurs.

À ce titre, nous sensibilisons et formons l'ensemble de nos collaborateurs à la prévention et à la détection des situations propices à la fraude.

Lutter contre le financement du terrorisme et assurer le respect des sanctions et embargos

La lutte contre le financement du terrorisme est l'une de nos priorités cardinales. En tant que banque publique au service de l'intérêt général, nous mettons en place l'ensemble des dispositifs nécessaires pour garantir des pratiques financières irrépréhensibles.

Nos collaborateurs respectent des procédures de détection, de contrôle et de suivi des tiers, afin d'identifier l'origine des capitaux et de s'assurer du respect des mesures de gel des avoirs financiers pouvant profiter aux organisations terroristes ou aux secteurs soumis à des sanctions nationales et internationales.



03.

INTÉGRITÉ

**DANS NOS RELATIONS
AVEC LES TIERS**



Pour **Bpifrance**, le respect de l'intégrité et de l'honnêteté vis-à-vis de ses tiers est primordial. Nous attendons de chacun de nos collaborateurs qu'ils agissent de manière éthique à tout moment, dans des relations avec des tiers externes, ou internes.

Indépendance et impartialité vis-à-vis des clients

C'est pour garantir ce haut niveau d'impartialité que nous cherchons à lutter contre toute situation où des intérêts, que ce soient ceux de **Bpifrance**, ceux de ses clients, ou ceux de ses collaborateurs, entreraient en contradiction. À ce titre, nous avons mis en place un dispositif de gestion des conflits d'intérêts et nous demandons à l'ensemble de nos collaborateurs de faire preuve de vigilance.

Nos collaborateurs peuvent ainsi être amenés à détenir des mandats ou exercer des activités rémunérées hors du cadre de **Bpifrance**. Afin de s'assurer que ces activités sont compatibles avec les missions confiées par **Bpifrance**, des règles internes relatives aux devoirs de déclaration et d'impartialité sont diffusées et connues de l'ensemble des collaborateurs.

Nous encadrons également strictement la réception, l'octroi de cadeaux ou avantages par des collaborateurs, pour se prémunir de toute tentative de corruption, mais également pour garantir l'indépendance et l'impartialité de l'ensemble de nos collaborateurs.

Devoir d'information et garantie des intérêts des clients

Qu'il s'agisse des clients bénéficiant de financements, d'investissements issus des fonds gérés par la Société de Gestion de Portefeuille ou de fonds publics, nous sommes particulièrement vigilants au respect des intérêts clients. À ce titre, l'ensemble de nos collaborateurs veille à communiquer une information exacte, claire et non trompeuse tout en prenant en considération les besoins et le profil de risque de chacune de ses contreparties.

Par ailleurs, dans le cas où des clients auraient des intérêts contradictoires, nous demandons à nos collaborateurs de veiller à respecter scrupuleusement le principe d'égalité de traitement.

Indépendance et impartialité vis-à-vis des prestataires et fournisseurs

Nous demandons à nos collaborateurs réalisant des achats de prestation ou de fourniture, de respecter des principes d'indépendance et d'impartialité dans leur sélection. À ce titre, nous avons mis en place des règles internes, conformes à la réglementation, détaillant les modalités des appels d'offres publics et privés.

Nous exigeons de nos collaborateurs que les prestataires soient traités de façon honnête et équitable, et nous nous attendons à un principe de réciprocité absolue. C'est d'ailleurs à ce titre, mais aussi au titre de la lutte contre la corruption, que nous avons mis en place un processus de due diligences pour s'assurer de l'honorabilité de nos partenaires d'affaires.

Ainsi, les prestataires et fournisseurs, au même titre que les clients, entrent dans le dispositif de connaissance et d'évaluation des tiers, ainsi que de gestion des conflits d'intérêts.

INTERVENTION

**SUR LES
MARCHÉS**

04.



Le respect des marchés et des principes de libre concurrence sont les clés de voûte d'un système propice au développement économique et social.

Bpifrance s'engage à responsabiliser ses collaborateurs et à diffuser les pratiques de contrôle interne essentielles au bon fonctionnement des marchés.

Lutter contre les abus de marché

Nous exigeons de l'ensemble de nos collaborateurs qu'ils respectent la réglementation relative aux abus de marché et assurent ainsi l'intégrité de ce dernier. Nous avons donc décliné les principes de la réglementation dans un corpus de règles internes claires et connues de tous.

Nos collaborateurs ne doivent en aucun cas tenter de manipuler les marchés et ce, notamment en diffusant des informations trompeuses. Mais encore, l'utilisation ou la transmission d'informations privilégiées pouvant conduire à un délit d'initié est strictement limitée par des dispositifs tels que des barrières à l'information ou l'encadrement des transactions personnelles de nos collaborateurs.

Respecter les principes de libre concurrence

Nous nous engageons au respect de l'ensemble des parties-prenantes de notre écosystème, y compris dans des situations concurrentielles.

En tant que Banque Publique d'Investissement au service de l'intérêt général, il est primordial d'œuvrer au maintien de la libre concurrence afin de garantir un environnement vertueux, propice au développement des affaires. Ainsi, nos collaborateurs s'appliquent à respecter les principes du droit de la concurrence, aussi appelé « antitrust », qui garantissent une concurrence loyale entre les entreprises sur les marchés.

Nos activités de financement sont notamment encadrées par le principe de co-intervention, prévenant ainsi tout risque de concurrence déloyale envers les autres établissements financiers.

Concernant notre activité d'Assurance Export, nous nous engageons auprès des autres pays membres de l'OCDE à respecter l'Arrangement sur les Crédits à l'Exportation Bénéficiant d'un Soutien Public.

Enfin, concernant les activités de la Société de Gestion de Portefeuille, nous veillons à respecter l'intégrité du marché et à ne pas entraver son fonctionnement.



05.

RESPECT
DE LA CONFIDENTIALITÉ

ET DES DONNÉES
À CARACTÈRE PERSONNEL



Pour **Bpifrance**, les informations ont une valeur précieuse et le respect de la vie privée est un principe intangible. Il nous incombe, ainsi qu'à l'ensemble de nos parties-prenantes, de respecter le devoir de confidentialité et garantir le respect des réglementations en matière de traitement des données à caractère personnel.

Garantir le secret des affaires, le secret bancaire et la confidentialité des opérations

Parce que nous savons que le savoir-faire et les idées de nos clients et partenaires sont précieux, nous veillons à ce que le respect de la confidentialité soit un principe inviolable respecté par tous, à toute étape de la relation entre les parties.

Nous encadrons strictement la circulation des informations et mettons un point d'orgue à ce que nos collaborateurs soient particulièrement vigilants au respect des principes de confidentialité, en interne comme en externe.

Respect de la vie privée et traitement des données personnelles

Nous nous engageons à respecter la vie privée de nos collaborateurs mais également de l'ensemble de nos tiers. Conformément à la réglementation, nous avons mis en place des procédures de traitement et de conservation des données à caractère personnel, qu'il s'agisse de celles de nos collaborateurs ou de celles de nos partenaires d'affaires, clients, prospects, prestataires ...

Nous avons nommé un Délégué à la Protection des Données (aussi désigné « DPO »), au sein de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, afin de garantir le déploiement d'un dispositif conforme aux dispositions du Règlement Général pour la Protection des Données.



06.

PROTECTION

**DES ACTIFS,
DES PERSONNES
ET DES INTÉRÊTS**

**DE BPIFRANCE
ET DE SES ACTIONNAIRES**



Les ressources de **Bpifrance** et de ses collaborateurs sont essentielles au fonctionnement du Groupe et sont indispensables à la réalisation des objectifs fixés. Ainsi, il est du devoir de chacun de protéger les actifs et les intérêts de **Bpifrance** et de l'ensemble de ses parties-prenantes.

Travailler ensemble et assurer la sécurité des collaborateurs

Parce que chez **Bpifrance** nous croyons que la diversité est avant tout une richesse et une force, nous nous engageons à lutter activement contre toute forme de discrimination ou de harcèlement. Tout comportement répréhensible à l'égard d'un tiers sera fermement sanctionné.

Nous accordons également une vigilance accrue à la sécurité et au bien-être de nos collaborateurs. Ainsi, nous œuvrons pour leur offrir le cadre et les conditions de travail les plus propices à leur développement professionnel mais aussi personnel. Nous mettons en place des actions de sensibilisation et d'accompagnement afin de donner la chance à chacun de se réaliser.

Respecter l'image de Bpifrance et de ses actionnaires

En tant que Groupe au service de l'intérêt général, notre réputation est capitale. Notre image, celle de nos actionnaires, mais également celle de l'ensemble de nos collaborateurs sont précieuses. Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour maintenir notre réputation au plus haut niveau via l'ensemble des engagements en matière d'éthique présentés dans cette Charte.

À ce titre, nous encadrons notamment les communications réalisées sous la marque **Bpifrance** et privilégions les canaux de diffusion mis en place par les collaborateurs qui en sont responsables.

Certains de nos collaborateurs détiennent, au nom de **Bpifrance**, des mandats sociaux et représentent ainsi **Bpifrance** dans des instances de gouvernance. Ces collaborateurs sont accompagnés et engagés dans le respect et le maintien de la réputation du groupe qu'ils représentent.

Protéger les actifs de Bpifrance et de ses actionnaires

Il incombe à chacun des collaborateurs de veiller à la protection des actifs de **Bpifrance**, et plus largement de ceux de ses actionnaires qui sont l'État et la Caisse des Dépôts. Il est du devoir de nos collaborateurs de veiller à ne pas concurrencer **Bpifrance**, que ce soit directement ou indirectement, de ne pas dégrader les moyens matériels mis à leur disposition et de respecter la propriété intellectuelle.

Par ailleurs, nous demandons à tous nos collaborateurs d'adopter une conduite responsable afin de limiter le gaspillage des ressources, qu'elles soient matérielles ou immatérielles.

Conformément à la réglementation, nous avons mis en place un Plan d'Urgence et de Poursuite d'Activités afin d'assurer un niveau de service minimum en cas de crise majeure empêchant le déroulé normal des activités.

LEXIQUE

CONFORMITÉ

Désigne le dispositif visant à garantir le respect des règles, qu'il s'agisse des lois et réglementations nationales ou des normes internes et déontologiques. Elle prémunit ainsi l'établissement du risque de sanction administrative ou judiciaire pour non-conformité et préserve sa réputation.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel désignent toute information relative à une personne physique grâce à laquelle elle est susceptible d'être identifiée. Il peut s'agir par exemple, d'un nom, d'un matricule, d'une adresse ... Depuis l'entrée en vigueur du RGPD le 25 mai 2018, ces données font l'objet d'une protection particulière.

SECRET BANCAIRE

Obligation légale de stricte confidentialité à laquelle est tenu l'établissement bancaire et l'ensemble de ses collaborateurs, envers ses clients. Le secret bancaire peut être levé sous des conditions précises prévues par la loi.

DROIT D'ALERTE

Le droit d'alerte est une faculté offerte aux collaborateurs de pouvoir adresser, dans la plus stricte confidentialité, tout constat ou questionnement sur un comportement potentiellement illicite ou contraire aux règles internes de Bpifrance. Cette déclaration doit être désintéressée et de bonne foi. La loi dite « Sapin 2 » renforce la protection des lanceurs d'alerte.

CORRUPTION

La corruption désigne le fait d'offrir, proposer ou recevoir un avantage en échange d'un service rendu ou de la réalisation d'une action. Ce délit est puni pénalement et la lutte contre la corruption a été renforcée par l'entrée en vigueur de l'article 17 de la loi dite « Sapin 2 » en juin 2016.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

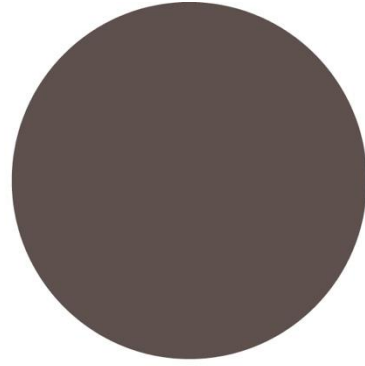
Un conflit d'intérêts désigne une situation dans laquelle se rencontrent ou s'opposent des intérêts divergents. Par exemple, un collaborateur est en situation de conflit d'intérêts s'il doit prendre une décision opposant ses intérêts personnels et ceux de son entreprise. Une telle configuration peut conduire à un manque d'impartialité

FRAUDE

La fraude désigne un acte ou une omission intentionnelle, ayant pour objectif d'obtenir un avantage matériel ou immatériel, au détriment d'une personne ou d'une organisation. Elle est perpétrée en contrevenant aux lois, règlements ou règles internes, en portant atteinte aux droits d'autrui, en dissimulant tout ou partie d'une opération. Elle peut être externe ou interne.

ABUS DE MARCHÉ

Un abus de marché désigne tout comportement illicite sur un marché financier (opérations d'initiés, divulgation illicite d'informations privilégiées, manipulations de cours ...), qui empêche la transparence intégrale et adéquate du marché.



**SERVIR
L'AVENIR**

